

COMPTE –RENDU REUNION COMITE VENDREDI 13 MARS 2015

Absents excusés : Alain Mathurin- Claude Colenne

Présents : Daniel Mathieu- Pierre Weber - Claude Léonard – Roger Levrey - Dominique Janin – Chantal Martin – Daniel Vitry- Guy Thiery – Christian Renard - Jean-Paul Claude – Willy François – Olivier Ladwein- Michel Pierrat- Annie Massoni

1) AG du 1^{er} Février 2015 à Baccarat

- Repas apprécié- Organisation satisfaisante – décision est prise de relancer l’an prochain une nouvelle vente de matériel

- Quant à la prise de parole de JM. Géhin, Président des CV 88, Daniel Mathieu se permet de faire quelques remarques qui l’ont choqué, remarques qui ont été approuvées par le Comité. Je cite les propos de Daniel

* » concernant les distinctions, notre CV n’a et n’aura jamais pour habitude de remettre des récompenses de « complaisance » à ses membres ; les récipiendaires, choisis en concertation avec mon comité sont tous des adhérents ayant œuvré d’une façon ou d’une autres pour le bien du Club

* « Concernant la Revue « les Vosges », il est hors de question de l’inclure d’office dans le prix de l’adhésion ; il s’agirait là d’un acte illégal que l’on pourrait qualifier de vente forcée, réprimée par l’article R.635.2 du code pénal. Il me semble que chacun d’entre nous doit pouvoir disposer du libre choix à ce sujet »

* » Concernant nos relations avec les communautés de communes : là encore, le comité et moi-même sommes suffisamment « grands garçons » pour traiter avec nos 3 communautés de communes, sans être conseillés par un émissaire de la Fédération. Chaque communauté de communes fonctionne de manière différente et, jusqu’à présent, nos relations ont été excellentes, voire cordiales »

2) Fichier

A ce jour, il manque encore quelques réinscriptions ; un appel est lancé pour les retardataires

- 213 adhésions

- 18 nouvelles adhésions

Pour le 31 mars, Annie envoie le fichier actualisé et réclamé à cette date par la Fédération.

D’ici là, le nombre des adhésions aura augmenté

3) Travaux sur sentiers

- Raon l’Etape : balisage d’un sentier existant (anneau rouge) partant de la Criquette (sapin qui pisse) passant par la Fontaine des Maçons et revenant par la route goudronnée – longueur 1 km

Nettoyage de la Carrière Heili en grès rose située à 550m au Sud de la Chapelle des Pestiférés ; elle méritait d’être mise en évidence car encombrée de végétation et branches d’arbres. Elle figurera sur le sentier de Faucompiere

Il reste un relevé GPS à effectuer

- Baccarat : reprise des circuits pour un nettoyage de printemps et rebalilage là où des panneaux ont pu disparaître. Remise en état du circuit des Fontaines

- Etival : les relevés GPS sont presque finis

Un circuit de 18 km va compléter notre liste de circuits. Départ abbaye d’Etival et montée jusqu’au cimetière de la Chipotte (itinéraire emprunté par les randonneurs un dimanche de septembre , le jour de célébration du centenaire des combats de la Chipotte) ; le retour se fera par le Col de Trace

Balisage du circuit du Hure

Concernant l'achat de matériel, la demande a été faite auprès de la Communauté de Communes de la Plaine qui participe au financement: une débroussailleuse, un croc à 4 dents, un harnais de sécurité, 2 chaînes de tronçonneuse, 40 litres d'essence pour tronçonneuse et débroussailleuse, du matériel de balisage. Se rajoute à cette liste, un ordinateur portable.

4) Salle à la disposition du CV- lieu de réunion du Comité

Elle a été quelque peu réaménagée ; elle devrait avoir d'ici peu des rideaux

Un exemple : Une grande partie des circuits balisés sur cartes Top 25 figure sur le mur du fond

5) Du nouveau au sujet des insignes pour GRP

Les guides se voient remettre, dès l'obtention de leur brevet GRP, un insigne, témoin de leur formation et de leur réussite aux épreuves de contrôle. Depuis la session 2014, ils reçoivent, outre l'insigne « Club Vosgien », l'insigne de la FERP « Walk Leader », signe que la formation dispensée par le CV est agréée par la Fédération européenne

Le modèle de l'insigne « Club Vosgien » vient d'être renouvelé. Lors de la prochaine cérémonie de remise des brevets (27 septembre 2015), les bénéficiaires recevront les 2 insignes

Les guides des sessions précédentes, qui souhaiteraient se procurer ces insignes (au prix de 5 Euros, frais de port inclus) peuvent les obtenir auprès du secrétariat de la Fédération

Dès 2016, les insignes ne seront plus financés par la Fédération (houx d'or, houx d'argent), mais financés par les Clubs concernés par ces remises de distinction

6) Réductions de prix auprès de certains commerçants « partenaires »

- réduction de 20% chez Dekra (contrôle auto) à Moyenmoutier sur présentation d'un ticket tamponné « CV »- les tickets seront bientôt disponibles

- réduction de 10% à la « Touche finale », salon de coiffure rue Jules Ferry sur présentation de carte de membre

- réduction de 10% chez T0 (magasin d'optique) rue Jules ferry sur présentation de carte de membre

- réduction de 10% au magasin de cycles (ex Vosgina, rue Pasteur) , voire 20% s'il s'agit d'un montage de pneus...sur présentation de la carte de membre

- réduction de 20% au magasin de fleurs « Papyrus » rue Charles Weill sur présentation de la carte de membre

Il est bien entendu que sur la carte de membre doit figurer le timbre 2015, gage de votre cotisation pour l'année

- et toujours, comme l'an passé, réduction chez Décathlon sur produits « Quechua » et sur d'autres produits « Décathlon » en matériel de ski et d'escalade

- et toujours 10% chez Go Sport à Saint Dié sur tout le magasin

Sur le calendrier 2016, tous ces partenaires figureront en dernière page avec leur logo

7) Infos diverses

- Téléthon maintenu cette année

- Jean Luc Staub informe qu'il quitte son poste de représentant de la PNPP au District 3 après 7 ans de fonction

- Lecture d'une lettre de Marcel Guth à l'attention de toutes les associations du CV concernant les projets d'édition papier et numérique, dont voici l'essentiel

La Fédération, les diverses associations du CV sont souvent sollicitées par les offices du tourisme ou des collectivités publiques pour des projets d'édition papier de brochures, tracts, flyers, fiches de randonnée et cartes présentant des itinéraires de randonnée d'un territoire avec parfois la mention des signes du balisage du CV. Or, il rappelle que ces signes sont déposés à l'INPI (Institut National de la Propriété Intellectuelle) et soumis à droits d'auteur pour leur utilisation ; ce qui signifie que cette utilisation est soumise à autorisation et que le non respect du dépôt de marque peut avoir pour conséquences des poursuites judiciaires

Donc, quel que soit le type de support, papier ou numérique, qu'il soit payant ou gratuit, une autorisation doit être demandée au préalable à la Fédération pour l'utilisation des signes du balisage

Des associations ont déjà été sollicitées récemment pour des projets d'application mobile avec téléchargement d'itinéraires gratuits. Certains offices de tourisme vont même être pilotes pour alimenter la nouvelle base de données du portail Loisirs de l'IGN. La Fédération du CV est également en pourparlers avec l'IGN pour diffuser à terme des itinéraires sur ce portail mais en téléchargement payant.

Il ajoute que la Fédération a été confrontée ces derniers temps à divers projets d'édition élaborés localement avec des contributions cédées à titre gracieux. Pour l'information de tous, il rappelle que l'IGN et la FFR ne cèdent rien gratuitement.

Les itinéraires de randonnée du Cv sont le fruit du travail des bénévoles depuis très longtemps

- Réunion pour l'AG du District 3 à Lutzelhouse le samedi 18 Avril avec ce jour là remise des houx d'argent

La réunion s'est terminée par un pot offert gentiment par Olivier et Ericka. Olivier fêtait sa remise de diplôme d'honneur

PROCHAINE REUNION DU COMITE : VENDREDI 26 JUIN

14 heures